

COMITE DES FETES DE MURIANETTE

ASSEMBLEE GENERALE

11 SEPTEMBRE 2020

Mairie Murianette

Procès-verbal

Présents :

Eric Simon, Christophe Pettavino , Jean Pierre Garcia , Jean Pierre Guimet, Julien Receveur , David Clement , Michel Fracchiolla, Jennifer Lauferon , Christine Grané,

Excusés :

Myriam Simon, Christiane Gagne, Hervé Bossa, Bruno Da Riz

Ordre du jour :

- Rapport d'activité pour l'année 2019-2020
- Rapport financier pour la période du 12/11/2019 au 11/09/2020
- Rappel des statuts du Comité des Fêtes
- Mise à jour des instances du Comité des Fêtes
 - Membres de l'association : constatation de membres sortants et agrément de nouveaux membres
 - Désignation de nouveaux membres au Comité de Direction
 - Désignation des nouveaux membres du Bureau
- Assurance
- Organisation de la gestion administrative
- Evènement à venir
- Divers

Documents annexes :

- Rapport financier pour la période du 12/11/2019 au 11/09/2020

Rapport d'activité pour l'année 2019-2020 :

- Soirée Halloween

Le 26 octobre 2019 école raffin dugens. Repas et soirée dansante.

- Beaujolais nouveau

En novembre 2019 école raffin dugens

- Marché de Noel

Le 14 décembre 2019 Ecole raffin dugens – buvette, repas et exposants

- Soirée choucroute

[Annulé crise sanitaire].

- Vogue des cerises

[Annulé crise sanitaire]

- Soirée Halloween

[Annulé crise sanitaire]

Résolution 1

Après avoir entendu le rapport d'activité pour 2019-2020, l'assemblée générale approuve la gestion du comité de direction. La décision est prise à l'unanimité

Résolution 2

Après avoir entendu le rapport financier pour la période du 12/11/2019 au 11/9/2020, l'assemblée générale approuve les comptes de l'association.
La décision est prise à l'unanimité .

Résolution 3

Nouveaux membres voulant intégrer le comité des fêtes : Linda Clément

Résolution 4

Le Comité des Fêtes de Murianette agréé la liste suivante de candidats désirant entrer au Comité des Fêtes :

Eric Simon, Myriam Simon, Christophe Pettavino , Jean Pierre Garcia , Jean Pierre Guimet , Hervé Bossa , Julien Receveur , David Clement , Linda Clément, Michel Fracchiolla, Jennifer Lauferon , Bruno Da Riz

Les personnes figurant dans cette liste sont donc considérées comme membres de l'association « Comité des Fêtes de Murianette ». La décision est prise à l'unanimité des membres du Comité de Direction.

Résolution 5

Face au faible nombre de membres totalisant plus de 6 mois d'ancienneté au Comité des Fêtes et afin de mettre en place un Bureau efficient en cas de carence, le Président demande le vote d'une dérogation exceptionnelle, permettant l'intégration, au sein du Comité de Direction, de membres ne totalisant pas 6 mois d'ancienneté mais ayant déjà été membres du Comité des Fêtes ou d'une association reconnue de la Commune par le passé.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale procède à l'élection annuelle des nouveaux membres du Comité de direction.

Résolution 7

Le Comité de Direction ainsi constitué désigne les membres du Bureau de l'association. Sont élus au Bureau de l'association « Comité des Fêtes de Murianette » :

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| – Julien Receveur | En qualité de Président |
| – Jennifer Lauféron | En qualité de Secrétaire |
| – Eric Simon | En qualité de Trésorier |
| – | En qualité de |
| – | En qualité de |
| – | En qualité de |

Assurance :

Assurance Groupama, contrat n° 9617177001001 via « Fondation du Bénévolat ». Contrat tenu à disposition des membres du Comité des Fêtes.
Informations à prendre et inscription des nouveaux membres à effectuer.

Réorganisation de la gestion administrative :

Archivage des documents du Comité, mise à disposition des membres, ...

Evènements à venir :

Suite à la crise sanitaire aucun événement .

Fait à Murianette le 11 septembre 2020

Nom et signature des membres du Bureau :

(Chaque feuillet sera paraphé par les membres du Bureau)